

**Arrêté du 21 mai 2013 portant nomination de fonctions
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance de Saint-Girons
NOR : JUSB1312733A**

La garde des sceaux, ministre de la justice

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le garde des sceaux, ministre de la justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la délégation des chefs de la cour d'appel de Toulouse en date du 13 mai 2013, portant délégation au tribunal d'instance de Saint-Girons ;

ARRÊTE

Article 1

Mme Colette FILLARD (COMBES), adjointe administrative principale de 1ère classe au tribunal d'instance de Saint-Gaudens, déléguée par décision des chefs de cour en date du 13 mai 2013 au tribunal d'instance de Saint-Girons, du 1er mai 2013 au 30 juin 2013 inclus, est nommée, à titre exceptionnel, en qualité de régisseuse intérimaire au tribunal d'instance de Saint-Girons.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Toulouse, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 21 mai 2013.

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,

Marie-Noëlle DEHOUCK